

République Française

Département de la Sarthe

Arrondissement de Mamers

MAIRIE DE LA FERTE BERNARD

EXTRAIT DU
REGISTRE DES ARRETES

Arrêté n° pers – 25-340
ARRETE ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL
D'AVANCEMENT DE GRADE AU TITRE DE 2025

Le Maire de la ville de La Ferté Bernard,
Vu le Code Général de La Fonction Publique Territoriale,
Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;
Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la commune ;
Vu la délibération du 2 juillet 2007 relative à la détermination des « ratios-promouvables »
Vu les lignes directrices établies par le Maire de la ville de La Ferté Bernard après avis du comité social territorial,

ARRETE

ARTICLE 1 :

Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

Avancement au grade de : Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
BLANCHE Hélène	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe

Proportion Homme / Femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
4	0	4

Proportion Homme / Femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

Avancement au grade de : Adjoint technique Principal 1^{ère} classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
LORY Nathalie	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe
TERTRE Christophe	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe

Proportion Homme / Femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
8	4	4

Proportion Homme / Femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
2	1	1

Avancement au grade de : Adjoint technique Principal 2^{ème} classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
CHESNEAU Jimmy	Adjoint technique
COTTEL Aurore	Adjoint technique

Proportion Homme / Femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
8	4	4

Proportion Homme / Femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
2	1	1

Avancement au grade de : Agent de Maîtrise Principal

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
CHERLIAS Joël	Agent de Maîtrise

Proportion Homme / Femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	1	0

Proportion Homme / Femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	1	0

Avancement au grade de : Adjoint d'animation Principal 2^{ème} classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
LAMBERT Alban	Adjoint d'Animation

Proportion Homme / Femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	1	0

Proportion Homme / Femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	1	0

Avancement au grade de : ATSEM Principal 1^{ère} classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
BLONDEAU Laëtitia	ATSEM Principal 2 ^{ème} classe

Proportion Homme / Femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
3	0	3

Proportion Homme / Femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

Avancement au grade de : Auxiliaire de Puériculture de classe supérieure

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
FOUQUET Nathalie	Auxiliaire de puériculture de classe normale

Proportion Homme / Femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
3	0	3

Proportion Homme / Femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

ARTICLE 2

Le présent tableau d'avancement sera transmis au **Centre de Gestion de la Sarthe** qui en assurera la **publicité** conformément aux dispositions de l'article 80 de la loi n° 84-53 susvisée.

ARTICLE 3

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6, Allée de l'Île Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Fait à La Ferté Bernard,
Le 22 avril 2025,

Le Maire,
Didier REVEAU

Publié le 06/05/2025

